



**DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA CREATION D'UN
RESEAU DE GEOTHERMIE
GESTION ET EXPLOITATION DES RESEAUX DE PRODUCTION,
DE DISTRIBUTION ET DE LIVRAISON D'ENERGIE CALORIFIQUE
SUR LE TERRITOIRE DES COMMUNES DE GRIGNY
ET VIRY-CHATILLON**

Compte rendu technique et financier

Exercice 2017



1. ACTIVITES ET RESULTATS DE LA SOCIETE ET DE SES FILIALES AU COURS DE L'EXERCICE ET PERSPECTIVES :

La SEER n'a pas de filiale et ne contrôle aucune société.

1.1. Activité de la société

Après l'échec constaté du GGR2 et le remboursement à hauteur de 4,2 millions d'€ par la SAF-E, un avenant a été confié à la société SMP pour la réalisation du forage GGR3.

Résultats satisfaisants :

Désignation	Puits de Production GGR1	Puits d'injection GGR2	Puits d'injection GGR3
Longueur forée	2 050 m	2 070 m	2 192 m
Transmissivité	12,3 Dm	4,5 Dm	18,3 Dm
Facteur de « Skin»	-4,5	-3	-2,07
Température au toit du réservoir	72	72	72,3
Débit d'exploitation potentiel	300 m3/h	120 m3/h	300 m3/h
Résultats	Succès	Ressources insuffisantes	Succès

- Les travaux envisagés dans le cadre du plan de sauvegarde via la Maîtrise d'ouvrage déléguée confiée par l'administrateur judiciaire à la SEM SIPeR ont été réalisés dans les délais impartis tout comme ceux pilotés par la SEER.



Les travaux ont été réalisés dans la chaufferie, les sous-stations et les réseaux.



1.2. Compte-rendu technique

Le raccordement au gaz pour l'ensemble des abonnés ayant souscrit une police d'abonnement dans le cadre du 1^{er} établissement a été effectif à la date du 1^{er} octobre 2017, comme initialement prévu suivi en décembre par le raccordement intégral en géothermie.

- Les polices d'abonnement suivantes ont été signées :

	Abonné	Bâtiment	PA signée
GRIGNY	Ville de Grigny	Ecoles EMB4 Vlaminick & Lucie Aubrac	28/09/2017
	Ville de Grigny	Ecole EMB2	28/09/2017
	Ville de Grigny	Ecole EPA4	28/09/2017
	Ville de Grigny	Centre Pablo Picasso / LMJ / PMI	28/09/2017
	Ville de Grigny	Centre Sydney Bechet / Commissariat / Maison des jeunes	28/09/2017
	Ville de Grigny	Ecole EMB3	28/09/2017
	Ville de Grigny	Ecole EPA3	28/09/2017
	Ville de Grigny	Gymnase Haricot	28/09/2017
	AJA Associés	Pour les syndicats secondaires	09/06/2017
	SA HLM ATHEGIENNE	Résidence Saint-Exupéry	04/12/2017
	SA HLM ATHEGIENNE	ZAC du centre-ville - Lot n°8	04/12/2017
	Académie de Versailles	Collège Pablo Néruda	07/09/2017
	Union des Musulmans de Grigny	Mosquée de Grigny	18/10/2017
	CASINO (Urbi / Orbi)	Centre commercial de Grigny II - Casino	03/01/2018
	Diocèse d'Evry - Corbeil	Eglise de Grigny II	04/09/2017
	Immobilière 3 F	ZAC du Centre-ville - Lot n°9	21/06/2017
	SIG AGEMA	Immeuble de bureaux	28/08/2017
	Les Résidences	La Grande Borne	24/05/2017

VIRY CHATILLON	Ville de Viry-Chatillon	Ecole élémentaire et maternelle L'Erable	06/03/2017
	Ville de Viry-Chatillon	Espace Salvador Allendé	06/03/2017
	Ville de Viry-Chatillon	Ecole maternelle Les Bleuets	06/03/2017
	Ville de Viry-Chatillon	Maison de Quartier Jean Mermoz / MJC Aimé Césaire	06/03/2017
	Ville de Viry-Chatillon	Complexe Jules Verne	06/03/2017
	Ville de Viry-Chatillon	Groupe scolaires Jules Verne / Casier / Péguy	06/03/2017
	Ville de Viry-Chatillon	Ecole maternelle Victor Hugo	06/03/2017
	Ville de Viry-Chatillon	RPA La Forêt	08/01/2018
	EMMAÛS Habitat	Cité de la Forêt	06/07/2017
	Immobilière 3F	Les Erables 1 - Chaufferie	03/07/2017
	Immobilière 3F	Les Erables 1 - Bâtiment C	03/07/2017
	Immobilière 3F	Buisson Borgne	03/07/2017

- Lors de la CAO du 31 août 2017, les sociétés ROUGNON et CORIANCE ont été retenues pour assurer l'exploitation du site et ce pour une durée de 8 ans

1.3. Activités en matière de recherche et de développement

Au cours de ces 12 derniers mois, la société n'a eu aucune activité de recherche et de développement.

1.4. Evolutions prévisibles et perspectives d'avenir

Au cours de l'année à venir, les travaux au titre du 1^{er} établissement seront mis en œuvre et des contacts seront pris avec les villes avoisinantes pour une éventuelle vente de chaleur.

1.5. Informations relatives aux installations classées visées à l'art. L.225-102-2 du Code de commerce :

La SEER n'est pas concernée. Le capital est détenu à 100 % par les actionnaires publics.

1.6. Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice :

Aucun évènement significatif n'est intervenu après la clôture de l'exercice

2. COMPTE RENDU FINANCIER

2.1. Compte rendu annuel de résultat de l'exploitation

Le raccordement au gaz a été effectif pour l'ensemble des abonnés au 1^{er} octobre 2017 et à la géothermie le 12 décembre 2017.

Recettes liées à l'exploitation de la DSP :

	Octobre 2017			Novembre 2017			Décembre 2017			Année 2017	
	Quantité	PU	Montant facturé	Quantité	PU	Montant facturé	Quantité	PU	Montant facturé	Quantité	Montant facturé
R1A	299	27,00	8 081	1 143	27,14	31 033	1 780	29,23	52 029	3 223	91 142
R1AG	2 497	17,80	44 444	6 389	17,83	113 913	8 294	19,92	165 224	17 180	323 581
R1B	187	23,39	4 377	1 100	23,46	25 814	1 313	25,28	33 184	2 600	63 375
R1C	-	15,73	-	-	15,92	-	-	17,10	-	-	-
Total Consommation Mwh	2 983	19,07	56 903	8 633	19,78	170 759	11 387	21,99	250 437	23 003	478 099
R2	10 669	18,11	193 210	11 665	18,20	212 310	11 665	18,28	213 244	33 999	618 763
Total URF	10 669	18,11	193 210	11 665	18,20	212 310	11 665	18,28	213 244	59 603	618 763
Total recettes DSP			250 112			383 069			463 681		1 096 862

2.2. Situation des biens et immobilisations

Le montant immobilisé pour 24 629 891 K€ se décompose comme suit :

Marché	Montant Total
Assistance à maîtrise d'ouvrage	134 000
Assistance passation de marché	48 650
SPS	14 525
Assurance	659 162
Adhésion à la garantie "court terme" de la SAF Environnement pour deux puits de géothermie	434 000
Intérêts d'emprunt	205 253
Intérêts avance c/c	9 337
Frais commun	1 504 927
MOE réseau de chaleur géothermie (surface)	901 759
Lot 1 : Travaux de mise en place du réseau de chaleur	4 583 687
Lot 2-Travaux aménagement des sous stations	1 615 385
Réseau	7 100 832
MOE réseau du doublet géothermique	614 740
MOE réseau du doublet géothermique	12 124 454
Aménagement de la plateforme de Forage	410 642
Fourniture et pose d'échangeurs géothermiques	334 600
Fourniture et installation des équipements immergés du puits producteur et fourniture et équipements de la boucle géothermique de GRIGNY II	605 811
Travaux pour la mise en place des installations de surface de la centrale géothermique du réseau de Grigny et Viry-Châtillon	1 870 677
Nettoyage Caniveau (Devis)	9 600
Divers (remise en état)	36 477
Campagne de diagnostic Amiante avant travaux Géothermie	17 130
Doublet	16 024 131
Total immobilisation doublet géothermie	24 629 891

2.3. Projet d'affectation et de répartition des résultats

Total des produits d'exploitation : 1 096 866 €

Total des charges d'exploitation : 1 706 583 €

Total des produits financiers : Néant

Total des charges financières : 67 901 €

Le résultat clos de l'exercice se solde par une perte de 609 717 €.

Il est proposé d'affecter ce résultat en totalité au compte de report à nouveau débiteur, soit 609 717 €

Le compte de report à nouveau, après affectation du résultat, est débiteur de 969 479,52 €.

2.4. Charges non déductibles

Montant des charges non fiscalement déductibles visées à l'article 39-4 du CGI : Néant.

2.5. - Décomposition à la clôture du dernier exercice du solde des dettes fournisseurs par date d'échéance :

	Article D. 441 I.1* : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I.1* : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 Jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 Jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	12					4	50					11
Montant total des factures concernées HT	2 072 562	24 407	554			24 961	379 506	39 051				39 051
Pourcentage du montant total des achat HT de l'exercice	13%	0%	0%	0%	0%	0%						
Pourcentage du montant total du chiffre d'affaires HT de l'exercice							35%	4%	0%	0%	0%	4%
(B) factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues			0						0			
Montant total des factures exclues			0						0			
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 446-6 ou article L. 443-1 du Code du Commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuel : 30 jours						Délais contractuel : 30 jours					

	Article D. 441 I.1* : Factures <u>reçues</u> ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice						Article D. 441 I.1* : Factures <u>émises</u> ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 Jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 Jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	90					66	9					29
Montant total des factures concernées HT	3 147 570	4 345 634	182 086	3 623 355			11 253	215 636				215 636
Pourcentage du montant total des achat HT de l'exercice	20%	28%	1%	23%	0%	0%						
Pourcentage du montant total du chiffre d'affaires HT							1%	20%	0%	0%	0%	20%
(B) factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues			0						0			
Montant total des factures exclues			0						0			
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 446-6 ou article L. 443-1 du Code du Commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuel : 30 jours						Délais contractuel : 30 jours					

3. RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

3.1 CONVENTIONS REGLEMENTEES

Aucune nouvelle convention réglementée n'a été conclue au cours de l'exercice 2017.

Il est rappelé les conventions préalablement signées :

- convention de coopération entre le SIPPAREC et la SEER en date du 16 juin 2016 ;
- convention de bail de bureaux meublés avec le SIPPAREC en date du 18 décembre 2014 remplacée par une convention de bail de bureaux meublés en date du 29 juin 2016 ;
- convention de Délégation de Service Public (DSP) signée le 5 janvier 2015.

La convention d'apport en compte-courant d'associés signée le 7 juillet 2016 entre la SEER et le SIPPAREC concernant un apport en compte-courant :

- montant 1 000 000 €
- durée 24 mois,
- pouvant éventuellement être prolongée
- rémunération de 0,8 % par an

3.2 DIRECTION GENERALE ET MANDATAIRES SOCIAUX

- Composition du Conseil d'Administration :

Le Conseil d'administration est composé de 13 administrateurs :

SIPPAREC

- Thérèse Leroux
- Jacques Bouvard
- José Guntzburger
- Vincent Phalippou
- Jean-Pierre Riotton
- Fatah Aggoune
- Yasmine Boudjenah

Ville de Grigny

- Philippe Rio
- Michèle Aubry
- Saâdia Bellahmer
- Serge Gaubier

Ville de Viry-Châtillon

- Jean-Marie Vilain
- Jérôme Bérenger remplacé par Aurélie Troubat

Directrice Générale : Martine Flamant

Commissaire aux comptes :

- Titulaire : société Semaphores Audit

- Suppléant : société Alpha Expert

Expert-Comptable : Cabinet Primexis

- Liste Mandataires sociaux du Conseil d'Administration de la SPL S.E.E.R. Grigny-Viry

- + Thérèse Leroux
 - Présidente de la SPL Seer Grigny-Viry
 - Membre du CA de la SORGEM
- + Philippe Rio
 - Vice-président de la SPL Seer Grigny-Viry
- + Jean-Marie Vilain
 - Vice-président de la SPL Seer Grigny-Viry
- + Fatah Aggoune
 - Administrateur CA SPL Seer Grigny-Viry
- + Yasmine Boudjenah
 - Administrateur CA SPL Seer Grigny-Viry
 - Présidente Directrice Générale de la Semaba
- + Jacques Bouvard
 - Administrateur SPL SEER Grigny-Viry
 - Président de la SEM SIPEnR
 - Administrateur et représentant de SIPEnR à l'Assemblée Générale de la SEM SDESM Energies
 - Administrateur et représentant de SIPEnR à l'Assemblée Générale de la SEM ENERSIEIL
 - Vice Président de Convergence 93
 - Administrateur d'Ecole E2C93
 - Administrateur de la Mission Locale de la Marne aux bois
 - Administrateur de l'Association Régionale des Missions Locales
 - Gérant de la SCI L'Oustau di Reire
- + José Guntzburger
 - Administrateur SEM SIPEnR
 - Délégué principal de l'O.N.M (Ordre National du Mérite)
- + Vincent Phalippou
 - Administrateur CA SPL Seer Grigny-Viry
 - Administrateur SEM SIPEnR
 - Administrateur du Groupe ATGT
 - Directeur Technique et commercial de la société Clothoïde

✚ Jean-Pierre Riotton

- Administrateur CA SPL Seer Grigny-Viry
- Conseiller Municipal Délégué à la Sécurité de la Ville de SCEAUX
- Président des Commissions de SECURITE Communale
- Délégué Titulaire au Sigeif.
- Vice-Président de l'Association des AEAE.
- Membre Titulaire à L'AMF dans les commissions de sécurité.
- Membre Titulaire à L'AMIF dans les commissions de sécurité.

✚ Serge Gaubier

- Administrateur CA SPL Seer Grigny-Viry

✚ Michèle Aubry

- Administrateur CA SPL Seer Grigny-Viry

✚ Saâdia Bellahmer

- Administrateur CA SPL Seer Grigny-Viry

✚ Aurélie Troubat

- Administrateur CA SPL Seer Grigny-Viry

3.3 LES STRUCTURES

POUR RAPPEL

Le Conseil d'administration dans sa séance du 3 mars 2014 a voté le principe d'un non-versement d'indemnités aux administrateurs.

Le Conseil d'administration s'est réuni à 3 reprises :

- 23 janvier 2017
- 19 avril 2017
- 29 novembre 2017

Les réunions du Conseil d'administration ont permis aux administrateurs tout au long de l'année de suivre l'avancement des travaux du forage GGR3, la signature des polices d'abonnement, les travaux menés dans le cadre du plan de sauvegarde et ceux pilotés par la SEER, l'évolution du plan d'affaires, le suivi du plan de financement ...

L'Assemblée Générale s'est tenue le 15 mai 2017 avec l'approbation du rapport de gestion, des comptes annuels avec quitus à la Direction Générale et au Conseil d'administration.

Le comité de suivi et d'engagement composé de la Présidente et des deux vice-présidents s'est réuni le 31 août 2017.

Le comité des usagers

Composition :

- La présidente : Madame Saadia Bellhamer
- 5 censeurs représentant les bailleurs sociaux (les Résidences Yvelines Essonne, I3F), les villes de Grigny et Viry-Chatillon et le Conseil Départemental 91
- Autres représentants associations (locataires, copropriétaires).

Le comité s'est réuni pour la première fois le 9 octobre 2017.

La Commission d'appel d'offres a été convoquée à 5 reprises avec les ordres du jour suivants :

- le 10 janvier 2017 : travaux déploiement réseau géothermal lot 1 et Sous-stations lot 2
- le 21 mars 2017 : échangeurs géothermaux et avenants GPC et SMP
- le 15 mai 2017 : équipements forage
- le 1^{er} juin 2017 : boucle géothermale
- le 31 août 2017 : marché d'exploitation

Le comité de suivi composé de représentants du SIPPAREC et de la SEER s'est réuni les :

- 16.03.17
- 6.07.17
- 14.11.17

D'autre part, de nombreuses séances de travail ont été menées avec les services communaux des deux collectivités territoriales, avec les futurs abonnés.

3.4 - LE FINANCEMENT

✓ Les subventions

Les demandes d'acomptes ont été sollicités auprès des Fonds Chaleur Région – Ademe et au FSI.

✓ Les prêts

Les prêts ont été versés en partie conformément aux accords intervenus.
Démarrage des négociations pour lever les conditions suspensives de versement des soldes de prêts avant l'obtention du permis minier (rappel : permis modificatif déposé à la DRIEE à l'automne 2017).

✓ Le plan d'affaires

Le plan d'affaires actualisé a été soumis à l'ordre du jour du Conseil d'administration le 29 novembre 2017.

✓ La mise en place de la gestion

Rappel : convention de moyens signée avec le SIPPAREC au titre de l'exercice 2017 : 55 960 €
La somme de 55 960 € représente le remboursement du salaire à temps incomplet de Chantal LABUSSIÈRE et Jean-François BRAUGE.

Dès le 1^{er} octobre, la SEER a mis en œuvre le suivi de la facturation et du recouvrement.

A ce jour, la facturation est mise en place chaque mois par la SEER en lien avec l'expert-comptable.

Pour information, le montant TTC facturé au titre du mois de :

- Octobre 2017 : 263 868,54 €
- Novembre 2017 : 404 139,71 €
- Décembre 2017 : 489 184,99 €

Le suivi du recouvrement est également assuré en direct par la SEER.

3.5 - LES PERSPECTIVES D'AVENIR

➤ *Finaliser les raccordements au titre du 1^{er} établissement :*

Au cours de l'année à venir, toutes les dispositions seront prises pour finaliser les raccordements au titre du 1^{er} établissement, à savoir :

Sur la commune de Viry-Chatillon :

- Grande Borne
- Erable 2
- Collège Olivier de Serre
- Copropriété Gay Soleil
- Copropriété Les Boulots

Sur la commune de Grigny :

- Collège Delaunay
- Ferme Nouvelle
- GS Lucie September – groupe scolaire
- GS Lucie September – Gymnase

Sur la commune de Ris-Orangis :

- Résidence du Parc
- Résidence Theulerie
- Collège A. Camus

➤ En lien avec la SAF-E, l'ADEME et les BET spécialisés, une réflexion est en cours pour se prononcer sur le devenir du GGR2.

➤ Le projet d'extension de chaleur possible pour les villes avoisinantes sera également examiné